

La lettre IA25

POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES

Suivre sa scolarité en internat d'excellence, un dispositif pour l'égalité des chances

Le réseau d'internat d'excellence mis en place dans le cadre de la politique de l'égalité des chances dans l'éducation (Dynamique Espoir Banlieues) sera opérationnel à la rentrée pour des élèves motivés, filles et aux garçons, ne bénéficiant pas d'un contexte favorable pour étudier et réussir.

Le projet pédagogique et éducatif est structuré autour de l'accueil et de l'accompagnement personnalisé des élèves. Il est porté par des équipes volontaires. Dans chaque projet, l'aide aux devoirs sera systématique, l'accès aux technologies de l'information et de la communication une priorité. Les internes auront par ailleurs la possibilité, après la classe, de participer à des activités culturelles, sportives, techniques ou scientifiques.

• Le dispositif départemental

Dans le Doubs, 6 établissements secondaires sont en capacité d'accueillir 122 élèves en internat d'excellence à la rentrée scolaire 2011-2012 (194 places sont disponibles dans l'académie).

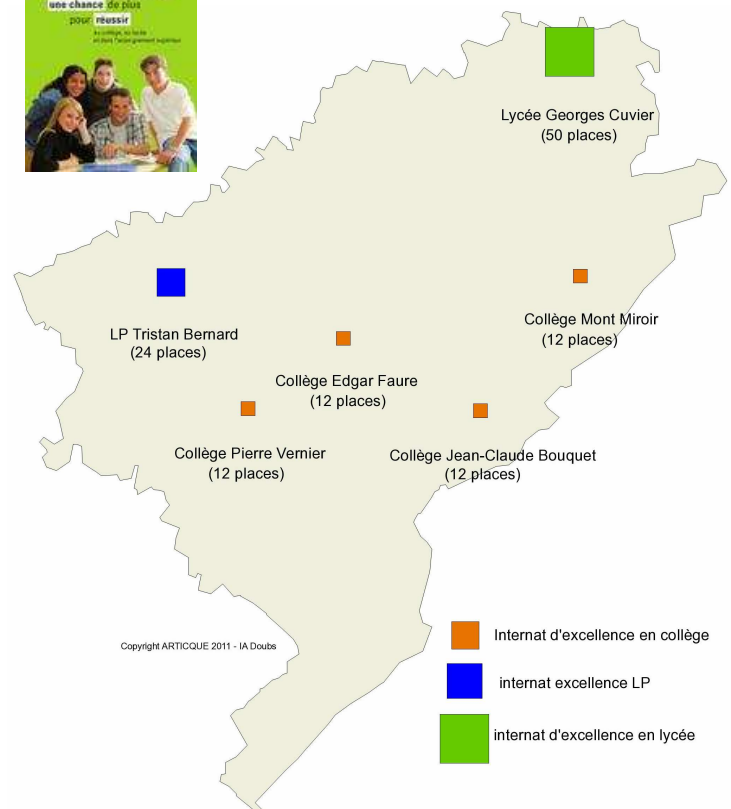
Pour être admis à la rentrée dans un des établissements du réseau, il convient de remplir un dossier de candidature spécifique 1^{er} degré ou 2nd degré (ils sont mis à disposition dans les établisse-

ments scolaires ou en ligne sur le site internet <http://www.ac-besancon.fr/ia25>. Les candidatures sont examinées avant la fin de l'année scolaire, en juin. Contacter l'équipe de direction de l'établissement.

Pour en savoir plus :

• Le dispositif dans l'académie
<http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article2392>

• Le dispositif national de l'internat d'excellence (site internet EDUSCOL des professionnels de l'éducation) <http://eduscol.education.fr/>(rubriques Vie scolaire / Actions éducatives) ; une vidéo présente le dispositif.



Dans ce numéro :

POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES

Un réseau d'internat d'excellence 1

ECHOS DE LA CLASSE

...
Restitution de projets de fin d'année : arts et culture à Pontarlier, Le livre élu, Concours national de la résistance et de la déportation, Parlement des 2 3

AGENDA ...

Evaluations CE1/CM2 4
Affectation 2nd degré
Examens : DNB, BAC

ECHO DE LA CLASSE — Restitution de projets de fin d'année ...

« Couleurs et sentiments », un projet arts visuels et vivre ensemble des écoles ...

Le projet de la circonscription de Pontarlier est interdisciplinaire. Il a permis aux enseignants et aux élèves des 3 cycles de l'école primaire de travailler tout au long de l'année sur les couleurs et les sentiments, en arts visuels et dans la compétence transversale du vivre ensemble. Les œuvres proposées dans l'exposition



de fin d'année (fruit de leur travail) ont pioché leur inspiration dans les différents domaines des arts visuels (peinture,

sculpture, photographie, cinéma...).

Les élèves ont pu développer leur sens artistique et réaliser des créations plastiques en manipulant, en fabriquant, en détournant ou en transformant des images.

Ils ont agrandi, décalqué, fragmenté, photocopié, photographié, dessiné, collé, peint, colorié, gravé, modelé, varié les techniques, travaillé le volume, détourné des œuvres et mis en scène...

Ils ont découvert différentes approches des œuvres d'art, ont exercé leur sensibilité en étant

confrontés à la richesse des œuvres réalisées par les artistes au fil des siècles.

Ils ont enrichi leur culture grâce à la rencontre avec des productions artistiques appartenant au patrimoine et à l'art contemporain.

Ils ont mis leur travail en valeur pour le donner à voir : ils exposent dans le hall de l'Hôtel de Ville de Pontarlier, jusqu'au 4 juin 2011, de 9 h à 19 h.

Contact : Françoise Henriot, conseillère pédagogique, circonscription d'inspection de Pontarlier, Tél. 03 81 39 10 74 - ce.iemp.ia25@ac-besancon.fr

le livre élu 2011

L'action pédagogique a lieu chaque année depuis 16 ans et est ouverte à l'ensemble des classes du département, de la maternelle au lycée.

13300 élèves, 1er et 2nd degrés confondus, ont participé cette année avec leurs classes (585 classes) au projet départemental lecture et écriture.

Le travail pédagogique a pris appui sur les six nouvelles collections de livres proposées pour chaque niveau à la rentrée et préparées par un collectif d'enseignants et de professionnels du livre.



Les élèves ont été amenés à critiquer les livres qu'ils ont lus, à élire le livre qu'ils ont préféré et à réaliser, à partir de leurs lectures, une production (écrite, plastique ou technique ...).

• Les expositions

Les expositions de fin d'année sont des temps forts de valorisation de ces travaux des classes. Elles sont organisées dans chaque bassin :

- À Besançon, du 6 au 17 juin au Gymnase Espace culturel de l'IUFM, Fort Griffon.
- À Montbéliard, du 18 mai au 10 juin, à la bibliothèque municipale.
- À Pontarlier du 9 au 18 juin, Salle annexe des Annonciades.
- À Mouthe, du 20 au 25 juin où l'école accueille l'exposition.

• Le palmarès

L'élection des livres préférés par les classes est en cours. Les résultats des votes et les critiques seront communiqués aux écoles participantes et mis en ligne sur le site internet de l'IA du Doubs

<http://www.ac-besancon.fr/ia25> (rubriques Politique et action éducatives / Ressources pour enseigner).

Pour en savoir plus :

Vous trouverez le descriptif du projet départemental, les listes des livres et les palmarès des années précédentes dans les pages internet ressources pédagogiques du site internet <http://crdp.ac-besancon.fr/cddp25>.

Contact : Dossier suivi à l'IA par Isabelle Barbe, Division de l'action éducative et de la formation, tél. 03 81 65 48 77, ce.daedviesco.ia25@ac-besancon.fr

Corinne Tissier, professeur de lettres, coordonne le projet corinne.tissier@ac-besancon.fr

Concours national de la résistance et de la déportation, 50ème édition !

Participer au concours national, c'est, pour les élèves et les classes, s'engager une année scolaire dans un projet de recherche et de réflexion sur un sujet d'histoire. « *La répression de la résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy* » était le thème proposé cette année aux collèges et aux lycées (BO n°20 du 20 mai 2010).

• Quelques chiffres

Dans le département, ce sont 19 établissements (15 collèges, 4 lycées) et 385 élèves (290 collégiens, 95 lycéens) qui ont participé. Le jury a examiné 263 copies individuelles rédigées sur table le 22 mars (238 en collèges et 25 en

lycée) et 122 dossiers collectifs (70 en lycée et 52 en collège). Parmi les 6 productions audiovisuelles réalisées dans cette nouvelle catégorie, 4 ont retenu l'attention du jury.

• Le palmarès départemental

Les membres du jury, réunis le 15 avril, ont décerné 47 prix :

- 2 prix départementaux sont proposés au jury national : le devoir individuel d'une élève du collège de Chatillon-le-duc et le DVD réalisé par 4 élèves du collège des Quatre terre à Hérimoncourt qui obtient également le prix spécial du jury.

- 11 premiers prix et 16 seconds prix départementaux.

- 15 accessits

- 3 prix spéciaux : un prix spécial du jury au collège d'Hérimoncourt, 1 prix spécial de la participation au lycée professionnel Les Huisselets, 1 prix de l'ONAC—Office national des anciens combattants—au collège de Chatillon-le-duc.

La remise des prix aux lauréats s'est déroulée le 11 mai à la préfecture du Doubs.

Pour en savoir plus :

Dossier pédagogique sur EDUSCOL, le site internet des professionnels de l'éducation : <http://eduscol.education.fr> (rubriques vie scolaire/actions éducatives).

Le 17ème parlement des enfants a voté ...

577 jeunes députés délégués élus par leurs classes de cycle 3 se sont rendus, samedi 28 mai 2011, à l'Assemblée nationale, pour participer à la 17ème session du Parlement des enfants. Ils étaient 5 délégués à représenter les 5 circonscriptions législatives du Doubs (se reporter à la carte).

• L'exercice parlementaire

Le matin, en commission, ils ont discuté des trois propositions de

loi sélectionnées par le jury national à partir des projets académiques. L'après-midi, ils ont siégé en séance plénière dans l'hémicycle du Palais Bourbon et ont adopté la « proposition de loi visant à rendre obligatoire, dans chaque association sportive, la signature par les licenciés d'une Charte du respect de la personne pour combattre les discriminations liées à l'origine, la couleur, le sexe ou tout autre discrimination fondée sur des caractères illégitimes dans le sport » présentée par les élèves CM1/CM2 de l'école Pierre Bonnard à Vernon dans l'académie de Rouen.

• Le projet

Cette journée particulière a été l'aboutissement d'une expérience qui a commencé au 1er trimestre de l'année scolaire.

La participation des classes consiste à préparer un projet de loi motivé et 2 questions desti-

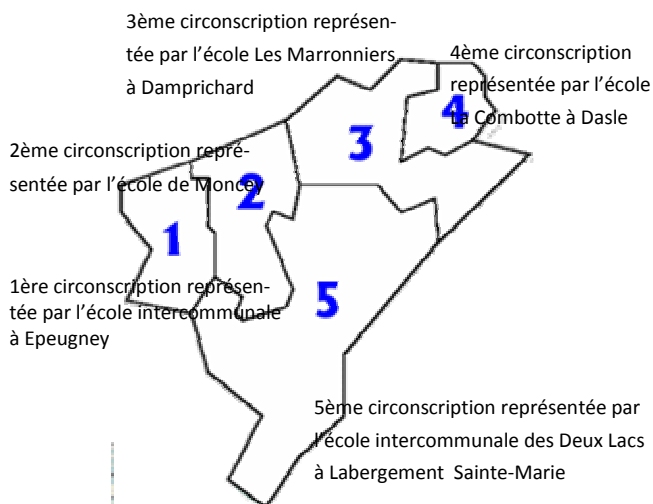
nées, l'une au ministre de l'éducation nationale, l'autre au président de l'assemblée nationale.

La question rédigée par l'école La Combotte à Dasle et destinée au président de l'assemblée nationale avait été sélectionnée par le jury académique de Besançon : "Que deviennent les déchets toujours radioactifs issus de nos centrales nucléaires ? Quelles précautions sont prises pour éviter qu'ils ne polluent notre environnement ?".

Pour en savoir plus :

L'action éducative nationale est organisée chaque année après la publication au Bulletin officiel qui arrête l'organisation de l'opération et les modalités de participation. Après l'appel à projet, chaque classe de CM2 inscrite s'engage pour l'année scolaire.

Retransmission de la journée sur <http://www.parlementdesenfants.fr>



Inspection académique du Doubs
 Direction des services
 départementaux de l'éducation
 nationale
 2 avenue de l'Observatoire
 25030 Besançon cedex

Téléphone : 03 81 65 48 50
 Télécopie : 03 81 65 48 92
 Courriel : ce.ia25@ac-besancon.fr

Retrouvez-nous
 sur Internet [http://
 www.ac-besancon.fr/ia25](http://www.ac-besancon.fr/ia25)
 et sur I-PROF [https://
 bv.ac-besancon.fr/iprof/
 ServletIprof](https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof) pour les
 dernières actualités et
 mises en ligne...

**Les nouveaux textes chaque
 jeudi sur**
[http://www.education.gouv.fr/
 bo/](http://www.education.gouv.fr/bo/)
Bulletin officiel [B.O.]




PÔLE ARTS
 Ecole Brossollette
 35 avenue Montrapon
 Besançon



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
 RESSOURCES POUR
 L'ÉDUCATION NATIONALE
 CRDP FRANCHE-COMTÉ
 CDDP DOUBS




**Brochure « L'exercice de l'autori-
 té parentale en milieu scolaire »**



Réalisé sur les
 recommandation
 du médiateur de
 l'éducation, ce
 guide est une
 ressource à la
 fois pour les
 parents d'élèves et pour les per-
 sonnels de l'éducation. Il vise à
 faciliter le dialogue, éviter les
 conflits et indiquer les médiations
 possibles. La brochure est dispo-
 nible sur le site internet profes-
 sionnel [EDUSCOL
 http://www.eduscol.education.gouv.fr](http://www.eduscol.education.gouv.fr)
 (Vie scolaire / parents d'élèves)

La Lettre mensuelle d'information professionnelle.

Responsable de publication : *Élisabeth BISOT, Inspectrice d'académie du Doubs, directrice des services départe-
 mentaux de l'éducation nationale (DSDEN). Conception—coordination : Virginie Baricault, tél. 03 81 65 48
 86 - ce.communication.ia25@ac-besancon.fr. ISSN n° 1774-6825*

*diffuse aux équipes pédagogiques et éducatives les informations qui permettent de suivre l'actualité de l'éduca-
 tion dans le département, de connaître les échéances et priorités départementales, l'essentiel des ressources
 éducatives disponibles, de favoriser l'échange d'expériences et de méthodes... La publication professionnelle
 est destinée aux écoles et aux collèges. Elle est diffusée aux lycées pour information...*

AGENDA

Evaluations CE1 et CM2

60 nouveaux items en français et 40 en mathématiques ont permis de tester les compéten-
 ces des programmes de 2008
 acquises par les élèves à l'issue
 du cycle 2 (CE1) et au cycle 3
 (CM2) de l'école primaire.

Aux évaluations qui se sont
 déroulées en janvier au CM2,
 45 % des élèves ont des acquis
 très solides en français et 40%
 en mathématiques. Les résultats
 des tests passés au CE1 du 16
 au 20 mai dernier seront com-
 muniqués à la fin du mois de
 juin. Retrouvez tous les résul-
 tats par département, acadé-
 mie... sur le site ministériel
<http://www.education.gouv.fr>
 rubriques Système éduca-
 tif/évaluation.

Affectation des élèves à la prochaine rentrée

Les conseils de classe de 6ème,
 5ème, 4ème, 3ème et seconde
 générale et technologique au-
 ront lieu à compter du mardi 14
 juin 2011. Une fois les décisions
 d'orientation arrêtées, l'affecta-
 tion dans un établissement est
 alors proposée selon les vœux
 exprimés par l'élève et sa fa-
 mille.

• 6 juin 2011 : les demandes
 d'affectation extérieures à l'aca-
 démie sont examinées par la

commission départementale.

- Du 6 au 21 juin : saisie par les établissements des vœux, des notes des élèves et de l'avis du chef d'établissement.
- A partir du jeudi 23 juin 2011 : commissions d'appel de 6ème, 5ème, 4ème, 3ème et seconde générale et technologique.
- A partir du 29 juin 2011 : communication aux familles de l'établissement d'affectation.

Dossier suivi à l'IA par Marie-
 Anne Terrillon, Inspectrice de
 l'information et de l'orientation
 (IEN-IO), tél. 03 81 65 48 50 —
ia.ia25@ac-besancon.fr.

Examens, session 2011

- **Le nouveau DNB sera validé.**
 Les épreuves se dérouleront les
 27, 28 et 29 juin 2011 pour tous
 les candidats et les résultats
 seront communiqués le 8 juillet
 à partir de 15h.

Le diplôme national du brevet
 évalue les connaissances et les
 compétences acquises à la fin
 du collège qui correspond à la
 fin de la scolarité obligatoire.

La loi d'orientation sur l'école
 de 2005 avait introduit de nou-
 velles validations ainsi que l'at-
 tribution de mentions. Sont
 désormais pris en compte : un
 écrit comprenant trois épreuves
 (français, mathématiques, his-

toire-géographie-éducation
 civique), un épreuve orale en
 histoire des arts, la note de vie
 scolaire et les notes obtenues
 au contrôle continu. Pour réus-
 sir l'examen et obtenir le di-
 plôme, chaque élève doit avoir
 la moyenne sur l'ensemble des
 notes et maîtriser les connais-
 sances et les compétences des 7
 piliers du socle commun...).

Pour en savoir plus sur le DNB :
<http://www.education.gouv.fr>.

• Baccalauréats

Les épreuves du baccalauréat
 général et technologique débu-
 teront le 16 juin avec l'écrit de
 philosophie ; celles du baccala-
 uréat professionnel commencent
 le 20 juin 2011. Toutes les
 épreuves écrites anticipées se
 dérouleront les 17, 20 et 22 juin
 2011.

Les résultats seront communi-
 qués le 5 juillet 2011 (Bac géné-
 ral à partir de 10h, Bac techno-
 logique à partir de 15h, Bac
 professionnel à partir de 18h).

Des aménagements de l'exa-
 men sont prévus pour les élèves
 handicapés.

Tous les résultats seront affi-
 chés dans l'établissement et mis
 en ligne sur le site internet de
 l'académie [http://www.ac-
 besancon.fr](http://www.ac-besancon.fr).

Des sessions de remplacements
 sont arrêtées en septembre.